



FOUNEX, LE 06 NOVEMBRE 2013/AB/CL/10.01

**COMMUNE DE FOUNEX**  
**MUNICIPALITE**

**AFFAIRE TRAITEE PAR MME AUDREY BARCHHA, MUNICIPALE**

**PREAVIS MUNICIPAL N° 34/2011-2016**

**concernant le budget 2014**

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Comme de coutume, hormis les charges contrôlées par la Municipalité, le budget 2014 a été établi en prenant en considération les informations et recommandations transmises par les services cantonaux et les associations de communes.

C'est ainsi que les recettes fiscales ont été déterminées sur la base des acomptes 2013, augmentés de 2%, et tenant compte également de l'évolution connue de ces dernières au 30 septembre 2013. Le montant prévu pour les revenus de l'année en cours est légèrement inférieur à celui de 2013, ceci à cause de la baisse du taux d'imposition de 61 à 57. En y ajoutant les recettes prévues d'autres communes et d'associations de communes, les revenus projetés s'élèvent ainsi à CHF 21'441'473, soit 80% du total et une augmentation de 9.8% par rapport au budget 2013 (prélèvements sur les fonds de réserve et fonds spéciaux exclus). Les autres recettes (20% du total) proviennent des impôts conjoncturels, des revenus du patrimoine, des taxes et émoluments et, exceptionnellement, de la réserve pour ristourne d'impôts constituée dans les comptes 2012. Les revenus du patrimoine financier sont en augmentation de 17.9%, augmentation due notamment aux loyers des immeubles de la Grand-Rue 54. Le total des revenus projeté pour 2014 s'élève ainsi à CHF 28'344'505, soit une augmentation de 15.6% par rapport au budget 2013.

En ce qui concerne les charges, le montant de CHF 9'151'767.00 (y compris amortissements et attributions aux fonds de réserve et financements spéciaux) représente les dépenses contrôlées par la Municipalité, soit 32% du total et 16.6% de plus par rapport au budget 2013.

La différence entre l'augmentation des charges et des revenus s'explique par les charges liées aux nouveaux investissements (intérêts, amortissements et attributions aux fonds de renouvellement).

Néanmoins, le budget 2014 est quasiment équilibré puisqu'il se solde avec un excédent de revenus de CHF 39'846.00.

## CONCLUSIONS

### Le Conseil communal de Founex,

- vu le préavis municipal n° 34/2011-2016 du 6 novembre 2013,
- ouï le rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

## DECIDE

d'adopter le budget ordinaire de la commune pour l'année 2014 dont les totaux se présentent comme suit :

Charges	CHF 28'304'659.00
Revenus	CHF 28'344'505.00
<b>Excédent de revenus</b>	<b>CHF 39'846.00</b>

Ainsi approuvé par la Municipalité dans sa séance du 11 novembre 2013 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :

François Deblère

la secrétaire :

Claudine Luquiens



La Municipale responsable :

Audrey Barchha

*A. Barchha*

# Rapport de la Commission des finances concernant le préavis municipal N° 34/2011-2016 concernant le budget 2014 de la Commune.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les membres de la Commission des finances se sont réunis le 13 novembre 2013 à la demande de la Municipalité pour examiner le préavis susmentionné, en présence de **Monsieur François Debluë**, Syndic, **Mesdames Audrey Barchha, Evelyne Pfister**, Municipales, **Monsieur Philippe Schirato**, Municipal, **Madame Claudine Luquiens**, secrétaire Municipale et **Madame Ursula Niederer**, Boursière communale. Après avoir entendu les réponses aux questions que nous avons posées, nous avons pu en débattre et rédiger le présent rapport.

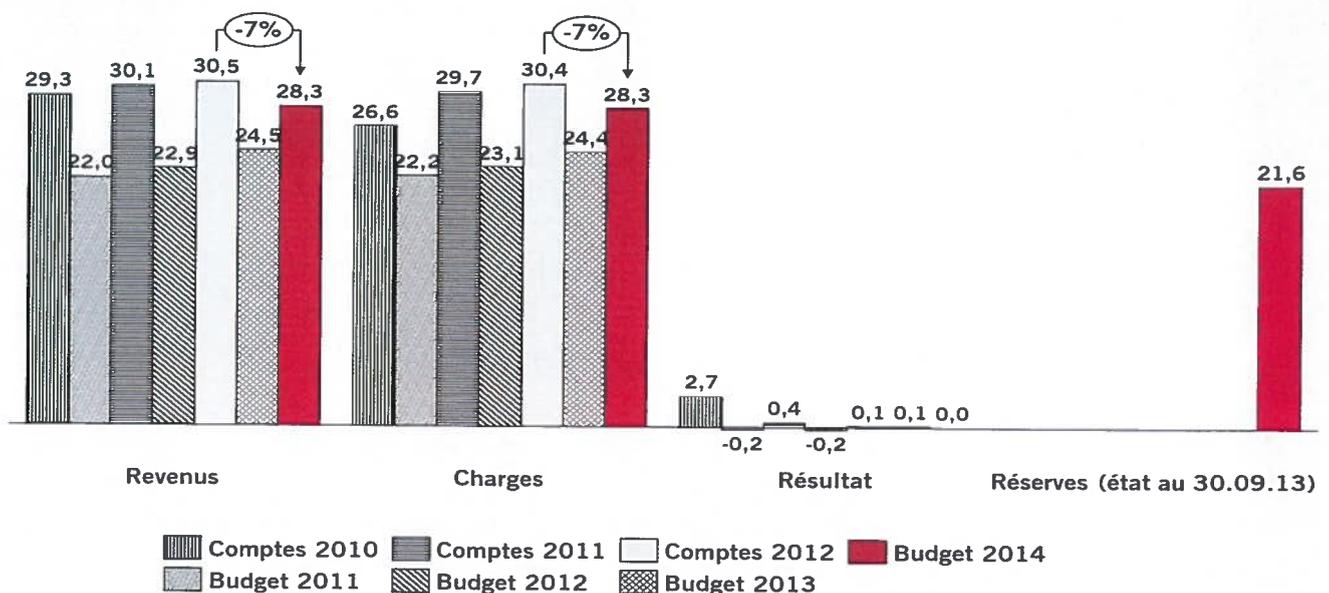
## EN BREF

Le budget 2014 prévoit un excédent de recette de CHF 39'846. Ce chiffre tient compte de la baisse de 4 points d'impôts acceptée par le Conseil le 17 juin 2013. Ce résultat est très proche du résultat escompté dans le Budget 2013, qui prévoyait un excédent de revenus de CHF 89'271.--. Les revenus sont prévus en nette augmentation principalement grâce aux revenus du patrimoine immobiliers ainsi qu'au niveau des impôts. De plus le niveau des réserves est assez important avec près de CHF 22 mios.

Il est à souligner toutefois que les prévisions de revenus seront, comme à l'accoutumée, probablement en deçà de la réalité ; en effet les comptes 2012 présentent un total de revenus de CHF 30'533'550 (au même niveau qu'en 2011). Le budget 2014 tient donc compte d'une baisse de 7%; même si la situation économique est plus qu'incertaine, on peut certainement s'attendre à ce que la baisse de revenus soit moins importante que prévue dans le présent budget.

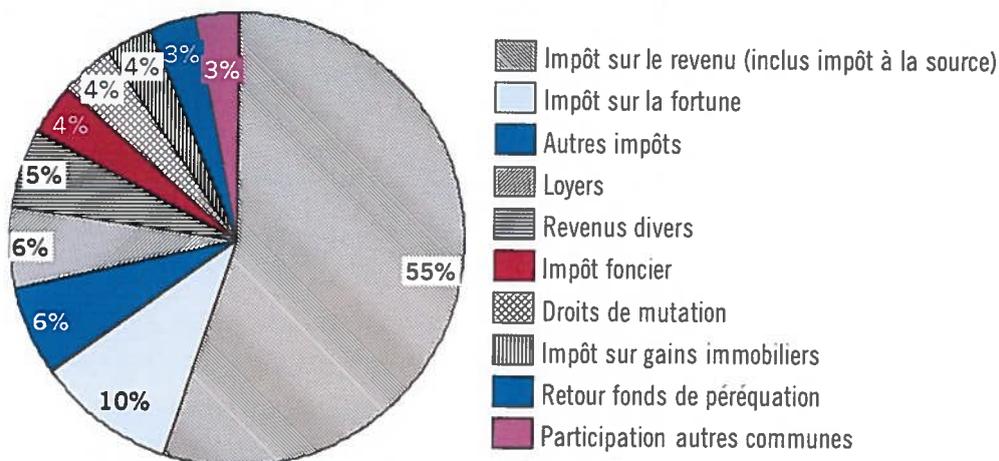
En ce qui concerne les charges, celles-ci sont en augmentation de CHF 3'867'657 par rapport au budget 2013. Le détail de cette augmentation se trouve dans l'analyse par catégorie.

## Rappel historique :



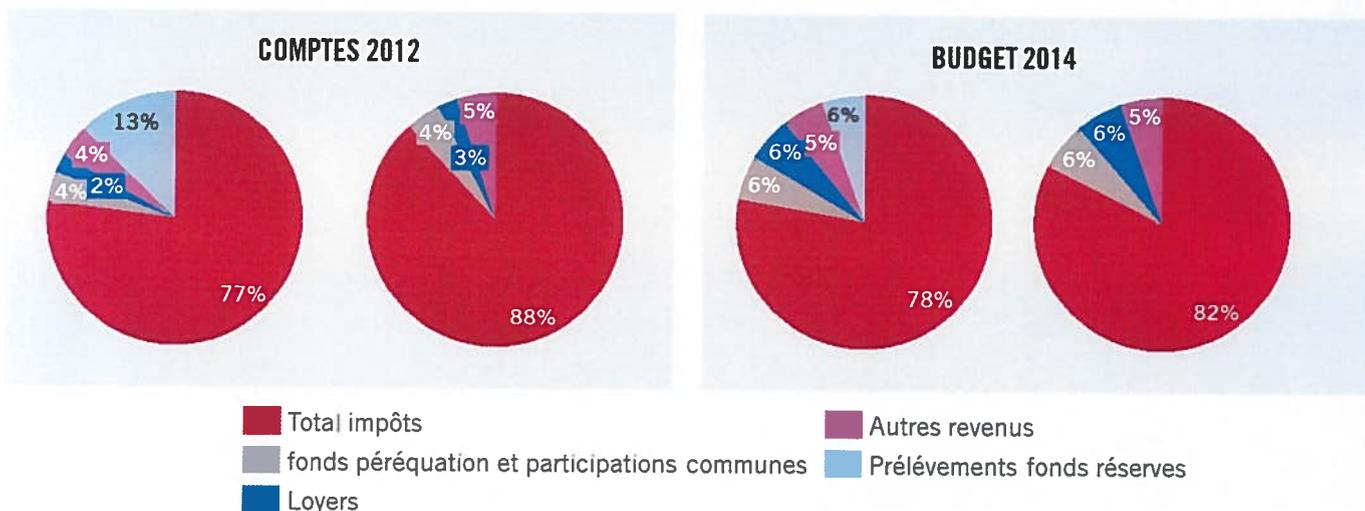
## REVENUS (CHF 28'344'505)

Détails de nos revenus budgétés (en excluant les prélèvements au fonds de réserve) :



Les revenus totaux de la Commune se montent au Budget à CHF 28'344'505.--, en augmentation de 16% par rapport au budget 2013 mais en diminution de 7% par rapport aux comptes 2012. L'évaluation des recettes fiscales est basée sur les acomptes au 30 septembre 2013 majoré de 2% et avec la prise en compte de la baisse du taux d'impôt de 4pts, selon les directives de l'administration cantonale. Tous les divers impôts représentent un total de CHF 22 mios, soit 78% des recettes totales. Toutefois, si l'on exclut les prélèvements aux fonds de réserve, le pourcentage monte à 82%. Les autres revenus se composent principalement des remboursements et participations de collectivités publiques ainsi que des différents taxes et émoluments perçus. Une autre partie importante de nos revenus provient des différents bâtiments appartenant à la Commune. En effet, l'ensemble des loyers encaissés totalisant CHF 1.6 mio dans le budget 2014, en hausse de plus de 135% par rapport à 2012, ceci bien entendu grâce aux revenus locatifs des nouveaux bâtiments de la Grand-Rue 54, et il est important de noter que ces revenus ne rentrent pas en ligne de compte dans le calcul de la péréquation.

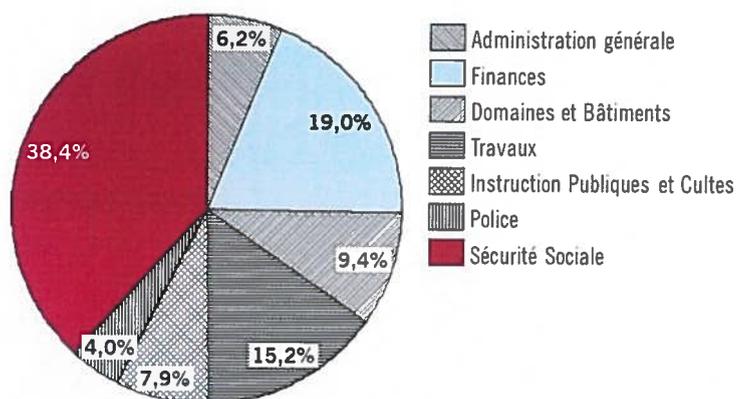
Ci-dessous, une représentation graphique comparant la source de nos revenus en pourcentage entre les comptes 2012 et le budget 2014 (le « camembert » de droite exclut les prélèvements aux fonds de réserves):



En résumé, notre niveau de revenu prévu pour 2014 est comparable au niveau de 2012 si l'on exclut les prélèvements aux fonds de réserve, les revenus des impôts prévus en baisse étant contrebalancés par des revenus locatifs en hausse. De plus, si l'exemple des années antérieures vaut également pour 2014, le montant finalement encaissé au titre de l'impôt sera plus élevé que celui budgété ici.

## **COUTS (CHF 28'304'659)**

Détails de nos coûts budgétés :



Les coûts totaux de la Commune se montent au Budget à CHF 28'344'505, en augmentation de 16% par rapport au budget 2013 mais en diminution de 7% par rapport aux comptes 2012. Une vue détaillée par poste du budget se trouve ci-après

### **Administration générale (CHF 1'761'440 ou 6.2% du total des coûts)**

Ce poste est en augmentation de CHF 136'760.—ou 8% par rapport au Budget 2013.

L'augmentation est principalement due à des investissements à entreprendre sur les installations sportives, incluant par exemple un tableau d'affichage pour le football, ainsi que le renouvellement de matériel informatique.

### **Finances (CHF 5'364'309 ou 19.0%)**

Ce poste est en augmentation de CHF 377'695.— ou 8% par rapport au budget 2013. La majeure partie de ces charges vient de la facture de la péréquation. Celle-ci est en augmentation par rapport à 2012 avec un montant de CHF 4'847'339, montant basé sur le budget du canton. A noter que ce montant représente notre contribution brute aux fonds de péréquation mais que nous recevons un retour de CHF 873'343.-- : la facture nette se monte donc à CHF 3'973'996.--, soit un peu plus de 300'000.—de plus que dans le budget 2013.

Le reste de l'augmentation est relative aux traitements du personnel.

### **Domaines et Bâtiments (CHF 2'663'030 ou 9.4%)**

Ce poste est en augmentation de CHF 511'341.—ou 24%. La majeure partie de l'augmentation est due au nouvel immeuble de la Grand-Rue pour un montant de CHF 231'680.-- étant donné les frais d'entretien qui concerne maintenant une année entière ainsi que l'attribution d'un montant de CHF 91'190.-- au fonds de rénovation. En ce qui concerne les autres bâtiments, il n'y a rien de particulier à signaler.

Le budget présente un détail des charges et revenus pour chaque bâtiment de la Commune.

### **Travaux (CHF 4'289'117 ou 15.2%)**

Ce poste est en augmentation de CHF 684'813.—ou 19%. Environ CHF 150'000.—de cette hausse est en rapport avec l'entretien des routes, avec notamment l'achat de nouvelles machines, ainsi que le fleurissement et le remplacement de certains arbres suite à la grêle. Les frais relatifs à la déchetterie augmentent de CHF 100'000.—environ, principalement en raison de l'augmentation du nombre d'employés.

Le réseau d'égout présente une augmentation de CHF 150'000.— ; ceci est dû à une attribution au fonds de réserve plus importante car les revenus de raccordements seront plus élevés.

De plus, CHF 300'000.—sont budgétés comme intérêts d'un emprunt potentiel de CHF 15 millions pour l'espace détente qui figure au plan des investissements.

### **Instruction Publique et Cultes (2'236'000 ou 7.9%)**

Ce poste est en augmentation de CHF 83'000.—ou 4%. Cette augmentation est en ligne avec l'augmentation de la population. A noter que suite à l'adoption d'Harmos, 2 classes qui étaient auparavant dans le « secondaire » se trouvent maintenant sous le « primaire » mais cela ne change rien au coût global.

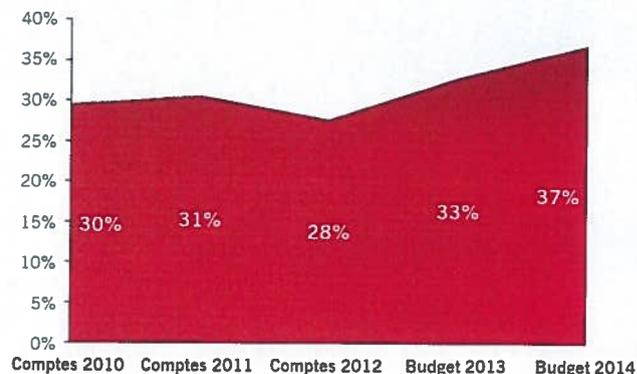
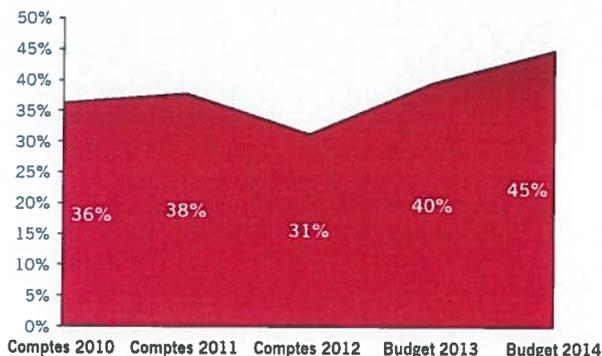
### **Police (CHF 1'126'497 ou 4.0%)**

Ce poste est en augmentation de CHF 110'176.—ou 11%. Cette augmentation est due à l'engagement d'un agent de sécurité publique.

### **Sécurité Sociale (CHF 10'864'266 ou 38.4%)**

Ce poste est en augmentation de CHF 1'963'872.—ou 22% par rapport au budget 2013, mais en ligne avec les comptes 2012. L'accueil parascolaire et petite enfance augmente de CHF 100'000.--, ceci est calculé par rapport au nombre d'habitants et au nombre d'enfants inscrits. Le reste de l'augmentation est due à la facture sociale qui est basée sur les comptes 2012. Le montant total de celle-ci se monte à CHF 9'853'656.—au budget 2014, par rapport à un montant budgété en 2013 de CHF 7'861'544.—.

Les tableaux ci-dessous représentent l'évolution de la facture sociale en % de nos revenus liés à l'impôts tout d'abord et ensuite par rapport aux revenus totaux sans les prélèvements aux fonds de réserve :



## REMARQUES ET CONCLUSIONS

Les revenus sont estimés de manière prudente.

La hausse des charges est contenue si l'on tient compte de l'évolution démographique de la Commune et du niveau de la facture sociale.

La part des charges contrôlables par la Municipalité se monte à CHF 9'151'767, soit 1/3 des dépenses totales, en ligne avec ce qui était budgété en 2013.

Les dépenses d'investissements prévues en 2014 se montent à CHF 18'120'589 dont CHF 110'000 ont déjà été votés par préavis.

Le niveau des réserves au 30.09.2013 est bon avec CHF 21'593'968, au même niveau que l'année précédente.

La marge brute d'autofinancement passe en négatif mais pour un montant de seulement CHF 21'216 par rapport à un excédent de CHF 857'397 au budget 2013.

La Commune n'a aucune dette à moyen et long terme au 30.09.2013, toutefois cette situation ne durera pas étant donné les emprunts prévus pour les nouvelles constructions, mais celle-ci reste modeste par rapport au rendement prévu sur ces investissements.

En conclusion, la Commission des finances vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le budget 2014 tel que présenté dans ce préavis No 34/2011-2016.

Fait à Founex, le 27 novembre 2013.

Les membres de la Commission des finances :

Claude Briffod

Josephina Rijke

Maurice Michielini

Hervé Mange

Laurent Kilchherr

Simon Vaucher